

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE



COMMUNE DE PORT-LOUIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Objet : Actualisation de l'adressage

Délibération N°PLV 23-12-79a

L'an deux mille vingt-trois, le huit décembre, le conseil municipal de la commune de Port-Louis, s'est réuni par une convocation en date du 01^{er} décembre 2023. M. Jean Marie HUBERT en sa qualité de Maire assure la présidence de la séance.

24 élus étaient présents :

M. HUBERT Jean-Marie	Mme FOUCAN-BARBE Christelle à partir de 18h15	M. GUSTAVE Anselme
Mme RAMASSAMY épouse SINNAN-RAGAVA Jany	M. CERCI Bernard	Mme COLLETIN Marie- Louise
M. MAZEPPA Max	Mme MAYEKO Gina	M. MOUSTACHE- MAYEKO Alin
M. BOUDHOU Dimitri à partir de 18h15	Mme DERBY épouse VALA Franciane à partir de 18h12	M. MOUNSAMY Olivier
Mme BELLOC Catherine	M. SINNAN-RAGAVA Guy	Mme MARCUS épouse GALPIN France-Lise
M. LAUJIN Dominique	Mme CAFRE ép. LOSANGE Lucette	M. ZEMBAMA Rodrigue
M. THOMET Olivier	Accusé de réception en préfecture 971-219711223-20231208-23-12-79a-DE Date de télétransmission : 07/01/2024 à partir de 18h18	M. EDWIGE Charly
M. TOLA Michel à 18h10	Date de réception en préfecture : 07/01/2024 à partir de 18h23	M. MARIE-CLAIRE Jacques

5 élus étaient absents :

Mme ROQUES Yvelise	Mme PERIANAYAGON Annie- Claude	Mme MAYEKO épouse JOAILLE Véronique
Mme MALBOROUGT Reinette	Mme INAMO Tania	

3 élus étaient représentés :

- Mme ROQUES Yvelise représentée par M. MOUSTACHE-MAYEKO Alin
- Mme PERIANAYAGON Annie-Claude représentée par Mme MAYEKO Gina
- Mme MAYEKO épouse JOAILLE Véronique représentée par M. CERCI Bernard

M. MOUNSAMY Olivier donne lecture de l'exposé et explique que :

Dans le cadre de l'opération « adressage » initiée par la commune en partenariat avec les services de la Poste, il a été constatée des omissions de voies et des modifications de tracé (relativement aux deux délibérations N° PLV 97-03-23 du 25 mars 1997 et N° PLV 10-06-19 du 18 juin 2010 portant adressage : délimitation) :

- Dans la zone de Barbotteau – Ruelle Avril 1943, Rosan GIRARD, Mahogany (Plan joint) ;
- A Rodrigue, il convient de dénommer une petite impasse attenante à la cour des tourterelles (29 LES EMERAUDE SEMAG à Rodrigue) – Cette Impasse est dénommée : Impasse les colibris (Plan joint).

La commission communale d'adressage réunie en séance restreinte le 15 novembre 2023 et a procédé à l'actualisation des voies concernées selon le tableau suivant :

	Dénomination	Début de la voie	Fin de la voie	Observations
BARBOTTEAU	Ruelle Avril 1943	Rue Rosan Girard – Maison COMAN	RN6 Maison - Vanony Esther	Ruelle maintenue (prolongement)
	Ruelle du 18 Juin 1995	Rue Nicolas GUILLEN – Maison DOUCANE	Rue Robert LOYSON – Maison EMEVILLE	Election du 18 juin 1995 (Feu BARFLEUR)
	Ruelle du 13 Juillet 1990	Maison FERMELY - Ruelle Avril 1943	Maison BAPTISTE - Rue Robert LOYSON	Fermeture de l'usine de BEAUPORT
	Impasse de Ponn Kannèl	Rue Rosan GIRARD- Maison PETILAIRE Josy	Maison CALABRE Lydie	
	Impasse du 16 Septembre 1989	Maison ALAGAPIN	Maison De SUZA Fitzroy Enrica	Cyclone «Hugo»
RODRIGUE	Impasse des colibris	Maison ALBERT Fersine	LINCY Lisette	

Ainsi,

Vu La loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale du 21 février 2022 (loi « 3DS ») ;

Vu le Décret no 2023-767 du 11 août 2023 relatif à la mise à disposition par les communes des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons et autres construction ;

Vu la délibération n° PLV 97-03-23 du 25 mars 1997, portant dénomination de voies communales ;

Vu la délibération n° PLV 10-06-19 du 18 juin 2010 portant adressage : délimitation ;

Considérant les rectifications portées par la commission d'adressage ;

Le Conseil Municipal, après échanges et débats, et à l'unanimité des présents décide :

Article unique : D'actualiser la délimitation et la dénomination des voies de Port-Louis, suivant les tableaux ci-dessous :

	Dénomination	Début de la voie	Fin de la voie	Observations
BARBOTTEAU	Ruelle Avril 1943	Rue Rosan Girard – Maison COMAN	RN6 Maison - Vanony Esther	Ruelle maintenue (prolongement)
	Ruelle du 18 Juin 1995	Rue Nicolas GUILLEN – Maison DOUCANE	Rue Robert LOYSON – Maison EMEVILLE	Election du 18 juin 1995 (Feu BARFLEUR)
	Ruelle du 13 Juillet 1990	Maison FERMELY - Ruelle Avril 1943	Maison BAPTISTE - Rue Robert LOYSON	Fermeture de l'usine de BEAUPORT
	Impasse de Ponn Kannèl	Rue Rosan GIRARD- Maison PETILAIRE Josy	Maison CALABRE Lydie	
	Impasse du 16 Septembre 1989	Maison ALAGAPIN	Maison De SUZA Fitzroy Enrica	Cyclone « Hugo »
RODRIGUE	Impasse des colibris	Cour des tourtelles – Maison JALEME Fersine	LINCY Lisette	

Pour Extrait Certifié Conforme
Port-Louis, le 08 décembre 2023

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
971-219711223-20231208-23-12-79a-DE
Date de télétransmission : 07/01/2024
Date de réception préfecture : 07/01/2024

Publiée le :

Transmise au Représentant de l'État le :

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.